



# FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipementcgt.fr](http://www.equipementcgt.fr)

Montreuil, le 07/07/2019

## Avenir des Ouvriers de l'État du MTES

---

### *Compte rendu de la réunion bilatérale du 3 juillet 2020 avec la Secrétaire Générale*

Présents : Mme PIETTE (SG), M. CLEMENT (DRH), Mme TEBOUL (RS)

CGT : Benjamin Briant (IGN), Briec Chevalier (DGAC), Philippe Debat (OPA), Olivier Delbeke (IGN), Iliass Douzi (OPA), Patrice His (OPA), Abdel Merbah (DGAC), Jean Marc Mougin (OPA), Christophe Pringot (DGAC), Florian Quiger (OPA), Eliezer Vergerolle (OPA) ;

Le vendredi 3 juillet dernier, une réunion bilatérale entre les organisations CGT représentant les ouvriers de l'État du MTES (OPA, Ouvriers DGAC et Ouvriers IGN) et la SG du MTES, Émilie Piette et le DRH du MTES, Jacques Clément, s'est tenue en visioconférence.

A l'initiative de cet échange, les représentants CGT ont préalablement tenu à rappeler la situation ubuesque dans laquelle se trouvent les ouvriers de l'État du MTES en 2020 :

- Les recrutements sont complètement verrouillés par le Budget, ce malgré la levée du moratoire d'interdiction des embauches en 2016 et le fait qu'au Ministère de la Défense, les embauches d'ouvriers se poursuivent.
- Les règles de gestion et les déroulés de carrières sont loin d'être à la hauteur de l'enjeu des missions de service public sur lesquels les ouvriers de l'État du MTES sont positionnés.
- La reconnaissance des compétences métiers et de l'engagement des agents est systématiquement détériorée par la mise en concurrence soit avec d'autres corps de la fonction publique, soit directement avec de la sous-traitance.
- Le blocage des salaires, poursuivi depuis dix ans, est plus que jamais insupportable, plus encore dans un contexte d'inflation des prix tel que nous le vivons actuellement.

Les représentants CGT ont poursuivi en expliquant que cet état de fait démontre une fois de plus que l'État employeur, par la politique libérale qu'il mène depuis maintenant des décennies, se désarme face aux impératifs écologiques et aux besoins des citoyens dans une période où l'on nous vante « un État protecteur ». A contrario, les messages envoyés par le MTES aux ouvriers confinent plutôt à l'extinction des corps ouvriers du ministère, et des missions qui sont les leurs, par inaction engluée de faux dialogue social.

La SG n'a pas renvoyé le sujet aux calendes grecques du fait de l'instabilité provoquée par la démission du 1<sup>er</sup> ministre, mais sa réponse n'en est pas plus satisfaisante. Si la SG retient l'idée d'une réflexion sur les règles de gestion, les règles statutaires et les compétences métiers, elle ne conserve pas l'idée de la reprise des recrutements au motif qu'il faudrait « d'abord évaluer les besoins en compétences et la pertinence de l'embauche sous cadre statutaire ouvrier pour activer ou non les embauches ». Et de renvoyer à la discussion de l'agenda social pour avancer sur un processus de discussion.

Que de préalables, que de circonvolutions servant d'enfumage !

Pour les représentants CGT des Ouvriers de l'État du MTES, une telle discussion ne peut que servir, encore un peu plus à la mise en extinction du corps des ouvriers de l'État. Sans perspectives d'embauches, les quelques ouvriers toujours actifs seront balayés par les réformes libérales successives, la loi de Transformation de la Fonction Publique a d'ailleurs commencé. Suppression des instances représentatives, fin des déroulements de carrière, des avancements, des mobilités.. L'étape qui suit sera la fin du régime de retraite, le FSPOEIE, puisque c'est annoncé dans le projet de réforme dont Macron et Castex disent qu'il faut boucler cela vite.

La SG n'ayant pas entendu nos demandes, nous les reformulons ici une fois de plus :

- Reprise immédiate des embauches sous statut ouvrier pour pallier les situations critiques des secteurs en tension ;
- Ouverture d'un cycle de négociations sur le plan statutaire répondant aux problèmes de gestion du corps, aux écarts sur les déroulements de carrière et aux restrictions sur la mobilité. Cette négociation doit se faire sur la base d'un calendrier établi sérieusement et avec un interlocuteur missionné ayant la validation du politique ;
- Lancement d'une étude sur les compétences métiers et les besoins de celles-ci au regard des missions de service public d'aujourd'hui et de demain du MTES ;
- Rattrapage des 10 ans de blocage des salaires et augmentation des pensions.